

Vaccin contre le papillomavirus humain

La vaccination a sauvé plus de vies que n'importe quelle autre intervention médicale. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies graves.

De nombreuses infections par papillomavirus humain (VPH) sont évitables par la vaccination.

- Il existe plus de 200 types de VPH, et environ 75 % des Canadiens auront une infection par le VPH au cours de leur vie.
- Les personnes immunodéprimées ont un risque élevé de développer une maladie à VPH.
- Le VPH est responsable de près de 3 800 nouveaux cas de cancers chaque année au Canada.
- **Les infections par les types de VPH à risque élevé 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58 peuvent causer des cancers dans la bouche, le nez, la gorge, l'anus, le col de l'utérus, le vagin, la vulve et le pénis.**
- Le VPH est associé à des cancers de la bouche et de la gorge (de 60 à 73 %), à des cancers de l'anus (90 %), à des cancers du vagin, du col de l'utérus et de la vulve (40 %), ainsi qu'à des cancers du pénis (de 40 à 50 %).
- **Le cancer du col de l'utérus est le quatrième cancer parmi les plus fréquents chez les femmes canadiennes âgées de 15 à 44 ans.** En 2023, environ 1 550 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus ont été recensés et 400 décès sont survenus en lien avec ce type de cancer au Canada.
- Les types 6 et 11 de ce virus causent plus de 90 % des verrues génitales, qui ressemblent à de petites bosses de couleur de la peau ou dont l'apparence ressemble à un chou-fleur.
- Les VPH peuvent causer un problème de santé nommé papillomatose respiratoire récurrente (PRR), qui affecte les poumons et la gorge.

Comment se propagent les VPH?

- Le VPH se propage par contact direct avec la peau, notamment pendant l'activité sexuelle ou à un enfant pendant l'accouchement.

Quels sont les symptômes d'une infection à VPH?

- La plupart des personnes infectées ne ressentent aucun symptôme et éliminent le virus en deux ans sans traitement.
- Chez certaines personnes, le système immunitaire ne peut pas combattre le VPH et peut causer un cancer.
- Pendant une infection, une personne peut transmettre le VPH à d'autres.

Comment prévenir une infection à VPH?

- **Le vaccin est très sûr et efficace pour prévenir les infections au VPH.**
- **Se faire vacciner avant d'être exposé aux virus du VPH offre la meilleure protection pour éviter de développer des maladies graves du VPH.**
- Éviter tout contact avec la peau est le seul moyen d'éviter de contracter ou de propager le VPH.
- Limiter le nombre de partenaires sexuels et toujours utiliser des préservatifs pour réduire le risque d'exposition au VPH et aux autres infections transmises sexuellement (ITS).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les élèves de 6^e année dans le cadre du programme d'immunisation systématique.
- Les personnes de sexe féminin à la naissance nées depuis le 1^{er} janvier 1996 et les personnes de sexe masculin à la naissance nées depuis le 1^{er} janvier 2006, qui n'ont pas reçu le vaccin contre les VPH en 6^e année, peuvent l'obtenir gratuitement (avant l'âge de 27 ans) en contactant la Santé publique.
- Certaines personnes immunodéprimées âgées de 9 à 26 ans.
- REMARQUE : Les vaccins contre les VPH sont recommandés pour les autres personnes, mais ne sont pas offerts gratuitement. Veuillez consulter à ce sujet votre fournisseur de soins de santé en vue d'acheter, à titre personnel, un vaccin contre les VPH. **Le ministère de la Santé ne rembourse pas les coûts associés aux vaccins achetés à titre personnel.**

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin?

- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction anaphylactique à la suite de l'injection d'une dose antérieure de tout vaccin contre le VPH ou à un de ses composants.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- **Il est bien plus dangereux d'avoir une infection au VPH, des verrues génitales ou un cancer que de se faire vacciner.**
- Une douleur, une rougeur et une enflure temporaires au point d'injection.
- Des maux de tête, de la fièvre, des nausées, des étourdissements, de la fatigue ou des éruptions cutanées.
- Ces réactions sont bénignes et peuvent durer 1 ou 2 jours.
- Ne traiter la fièvre qu'après 6 à 8 heures suivant la vaccination si vous ne vous sentez pas bien et avez du mal à dormir.

De l'acétaminophène (Tylenol®, Tempra®) ou de l'ibuprofène (Advil®, Motrin®) peuvent être administrés pour traiter la fièvre et la douleur chez les enfants et les adultes. Il ne faut pas administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique mortelle nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

Si cela se produit après avoir quitté la clinique, faites immédiatement appel à de l'aide médicale ou composez le 911.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, infirmière praticienne, médecin ou en composant le 811 dès que possible.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- vous ou votre enfant avez dû aller chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

- **GARDASIL^{MD} 9** se compose des types 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58 de VPH, d'aluminium (sous forme de sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe, à titre d'adjuvant), de L-histidine, de polysorbate 80, de borate de sodium, de chlorure de sodium et d'eau pour préparations injectables. Le vaccin ne contient pas de thimérosal, d'agent de conservation, d'antibiotique, ni de latex.

Consentement des mineurs matures (adolescents)

Il est recommandé que les parents ou tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en Saskatchewan en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante : www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Références : [Guide canadien d'immunisation](#).

Monographie du produit GARDASIL^{MD} 9 (2024).

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Il est très important que :

- les femmes passent un test Pap tous les 3 ans, dès qu'elles sont sexuellement actives ou à l'âge de 25 ans, selon la dernière de ces éventualités;
- les personnes passent un test de dépistage du cancer anal, buccal, de la gorge et d'autres cancers de la tête et du cou tel que recommandé par leur professionnel de la santé.